

comme en fait foi le hansard du 10 février, à la page 922:

Que l'amendement soit modifié par la substitution d'une virgule au point et par l'adjonction des mots qui suivent:

Et devrait étudier l'opportunité de soumettre à l'examen de cette conférence des propositions fédérales en vue

a) d'assumer la complète responsabilité du bien-être des chômeurs employables;

b) d'assurer des occasions d'emploi à tous les Canadiens désireux et capables de travailler...

La motion présentée aujourd'hui par l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) renferme les mots suivants:

...qui ne révèle aucune diminution importante.

L'honorable député parle de l'état du chômage en général. Si l'honorable représentant peut proposer l'ajournement de la Chambre en raison des chiffres qui ont été publiés aujourd'hui, il pourrait alors proposer l'ajournement chaque fois que des chiffres sont communiqués; par exemple, dans deux ou quatre semaines et ainsi de suite durant toute la session. A mon avis, cet article du Règlement a pour but de prévenir pareille chose.

M. l'Orateur: Le ministre des Travaux publics a demandé l'application du Règlement et j'ai entendu son objection. Je crois avoir entendu de sa bouche tout ce qu'il m'est nécessaire d'entendre de lui ou de tout autre député, car il me paraît bien clair que la motion est irrecevable.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je désire examiner si la motion porte sur une question urgente et si la situation est différente de ce qu'elle pourrait être si le gouvernement était intervenu.

A ce sujet, je veux simplement vous signaler que la question est urgente, parce que la Chambre a maintenant des renseignements qu'elle n'avait pas auparavant. Ce n'est que depuis quelques heures que nous avons pu nous renseigner sur la situation, qui est incontestablement grave. Je rappelle également que la Chambre va s'ajourner cette semaine jusqu'au 6 avril. A cette date nous approcherons de l'époque à laquelle les prestations saisonnières prévues par l'assurance-chômage prendront fin. En raison du chômage qui persiste un bon nombre ne pourront toucher de prestations d'assurance-chômage. J'estime donc qu'en bonne logique chacun doit conclure que c'est là une question urgente à débattre.

M. l'Orateur: Comme le savent les honorables députés, il ne m'appartient pas de dire si la question est urgente, importante et si elle a un caractère critique. Je ne voudrais pas soutenir même un seul instant qu'elle ne l'est pas, mais je constate que nous

[L'hon. M. Green.]

avons discuté cette même question depuis le début de la session. Outre les débats mentionnés par le ministre des Travaux publics, l'honorable député qui a présenté la motion a aussi soumis une proposition d'amendement le 9 février demandant la convocation d'une conférence fédérale-provinciale pour l'étude du chômage et des relations fiscales.

En l'absence de quelque changement marqué et soudain créant un problème autre que celui que nous avons examiné jusqu'ici, je ne puis pas, il me semble, permettre que la marche ordinaire de nos travaux soit interrompue comme me le demande l'honorable député.

LE CHÔMAGE—DEMANDE DES DONNÉES STATISTIQUES LES PLUS RÉCENTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Possède-t-il des chiffres récents sur le chômage actuel au Canada?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. Je me fais un plaisir d'informer la Chambre que, d'après le plus récent communiqué conjoint du Bureau fédéral de la statistique et du ministère du Travail, la situation ouvrière s'est améliorée partout au Canada. Le nombre de personnes sans emploi et cherchant du travail en février a baissé de 1,000 depuis janvier. Comme cette amélioration se produit à cette époque de l'année, monsieur l'Orateur, c'est là un indice encourageant d'une tendance qui se dessine depuis quelques semaines. Le chiffre de 537,000 personnes cherchant du travail en février est inférieur de 26,000 au nombre des personnes dans le même cas à la même époque l'an dernier. En outre, 152,000 personnes de plus ont un emploi. En raison des sombres prédictions formulées dans certains milieux, monsieur l'Orateur, le gouvernement peut s'enorgueillir à juste titre...

M. l'Orateur: A l'ordre!

L'hon. M. Starr: J'ai des chiffres très importants...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre me permettra sans doute de lui dire, avant qu'il finisse, que je n'ai pas autorisé de débat sur ce sujet. J'espère qu'il s'en tiendra à la décision.

L'hon. M. Starr: Je ne pense pas que ces chiffres soient discutables, monsieur l'Orateur. Tous les membres de la Chambre peuvent se sentir très fiers, je pense, de ce que 152,000 personnes de plus sont au travail cette année qu'à la même époque l'an dernier.

Le nombre de ceux qui se cherchent du travail représente 8.8 p. 100 de l'effectif ouvrier à la mi-février, contre 8.9 p. 100 en